

Faune Alfort – Bilan d'activités 2018

En 2018, l'accueil d'animaux s'est poursuivi selon le rythme élevé habituel. Il a encore été nécessaire, comme l'an passé, d'augmenter les effectifs salariés pour faire face. Cette dépense supplémentaire et des dons moindres pour le fonctionnement ont conduit à nouveau à un déficit.

L'année a été marquée par l'élaboration d'un projet pour développer l'offre de soins en Ile de France qui comprend notamment la création de 2 centres destinés à compléter l'action du Cedaf, l'un pour la réhabilitation des animaux, l'autre pour l'élevage des juvéniles. C'est pourquoi il a fallu mener des actions particulières pour trouver les fonds destinés à financer les investissements nécessaires pour ces nouveaux centres ; la recherche a été couronnée de succès et ceux-ci pourront être équipés en 2019 et ainsi débiter leur activité.

Les activités de formation se sont maintenues mais ont été repensées. L'information et les relations avec les partenaires se sont développées et diversifiées.

I – Soins aux animaux

Accueils

Le nombre d'accueils s'est élevé à 5888 animaux en 2018 soit plus 17% par rapport à 2017. Cette augmentation est certes élevée mais revient à un niveau normal après celle de 2017, extrêmement forte (+43% par rapport à 2016).

La mission de soins aux animaux sauvages en détresse est toujours réalisée selon la même éthique : ne pas trier à l'entrée les animaux selon leur espèce, tout animal est pris en charge. Les animaux sont pour 83 % des oiseaux et pour 17 % des mammifères. Les espèces sont très représentatives des espèces urbaines et péri-urbaines ; les douze espèces les plus représentées sont : Pigeons biset et ramier, Hérisson d'Europe, Martinet noir, Corneille noire, Merle noir, Pie bavarde, Moineau domestique, Canard colvert, Mésanges bleue et charbonnière, Etourneau sansonnet qui cumulent 75 % des effectifs totaux. Notre activité est toujours marquée par une très forte saisonnalité avec l'afflux des juvéniles au printemps et en été se traduisant par des admissions mensuelles pouvant dépasser 700 voire 1000 individus au mois de mai, juin et juillet. Certaines causes d'admission identifiables sont d'origine anthropiques (chocs véhicules, tirs, empoisonnement, dénichage...) ou impliquent des prédateurs commensaux comme le Chat. Le taux de relâcher corrigé est d'environ 50% (chiffre qui sera affiné dans les prochaines semaines) ; ce taux est celui adopté maintenant dans tous les centres et il correspond au rapport entre animaux relâchés et animaux ayant passé le cap des 24 premières heures (environ 20% des animaux meurent pendant cette période du fait de la gravité de leurs blessures).

La situation de seul centre francilien généraliste, la facilité d'accéder à l'école vétérinaire et le niveau de notre communication expliquent certainement l'activité de soins sans cesse croissante du Cedaf. La notoriété de l'école vétérinaire qui héberge le centre et nous soutient

plus que jamais, notamment dans sa communication, compte sans doute aussi. La position de 1^{er} centre de soins en France est confirmée.

Participants aux soins

Ce sont toujours environ 300 personnes qui ont participé aux soins en 2018 : environ 120 étudiants vétérinaires sont intervenus, 87 stagiaires se sont succédés sur l'année, environ 50 bénévoles ont été formés et ont participé aux soins, 7 salariés et 2 enseignants-chercheurs ont formé et encadré.

Les 4 soigneurs qui se sont succédés ont totalisé 2,5 temps-plein ; cela est apparu insuffisant au regard de l'important travail de formation et d'encadrement à réaliser, notamment lors de la haute saison d'activité. Au début de celle-ci, un second vétérinaire a été recruté pour assurer la prise en charge et le suivi des très nombreux animaux ; ce poste a été reconduit en CDD de 1 an à la fin de l'été (contrat aidé).

Pour faire face au turn-over élevé des bénévoles, le recrutement est permanent. En 2018, 224 personnes ont été reçues lors de réunions d'information sur le bénévolat. Beaucoup ne s'engagent pas dans la formation ou commencent mais ne poursuivent pas compte tenu de la disponibilité que cela suppose. Néanmoins, cela a permis de maintenir le nombre de bénévoles actifs à une cinquantaine.

Projet de développement

La situation est la suivante :

- La demande sociétale est croissante pour que la faune sauvage soit soignée comme les animaux domestiques ;
- L'offre de soins stagne voire régresse en Ile de France : installations du Cedaf à quasi-saturation, autres centres saturés ou accueils limités à certaines espèces ;
- Les installations du Cedaf sont proches de la saturation ; de plus, le programme de rénovation immobilière en cours à l'ENVA va fortement impacter ses installations de préparation au relâcher (perte de $\frac{3}{4}$ des volières et enclos).

Faune Alfort a élaboré un projet d'organisation en réseaux, réseau de centres et réseau de soignants.

Un centre hospitalier universitaire, le Cedaf :

Le Cedaf fonctionne en tant que centre hospitalier universitaire, à vocation médicale et de formation des étudiants et des vétérinaires. Il prend en charge les animaux déposés à l'ENVA et ceux référés par les vétérinaires.

Mise en place : fin 2019, dans le nouveau bâtiment Nocard.

Un centre de réhabilitation :

Un centre dédié à la réhabilitation (séquence post-hospitalisation pour la préparation au relâcher) est créé avec des installations adaptées au nombre élevé d'animaux accueillis et diversifiées pour répondre à la variété des espèces.

Mise en place : démarrage au printemps 2019, achèvement au printemps 2020, sur un terrain inclus dans les pépinières départementales du Val de Marne (convention Val de Marne – Faune Alfort).

Un centre d'élevage :

Un centre spécialisé dans l'élevage des juvéniles est créé. Cette activité à forte saisonnalité printemps – été réclame des compétences, des installations et une organisation du travail particulière.

Mise en place : démarrage au printemps 2019, achèvement au printemps 2020, dans des locaux du fort de Champigny appartenant à la ville de Chennevières sur Marne (convention Chennevières – Faune Alfort).

Un réseau de vétérinaires libéraux :

La constitution d'un réseau de vétérinaires libéraux concernés par les soins à la faune sauvage permet aux particuliers d'obtenir une prise en charge compétente sans avoir à se déplacer jusqu'au Cedaf. Les soins d'urgence peuvent ainsi être assurés sans délais, avant transfert au Cedaf si l'animal ne peut être relâché dans les 24h. Le Cedaf assure la formation des vétérinaires.

Mise en place : démarrage en 2019, développement sur 4 ans.

Un centre de soins dans le Val d'Oise :

A l'opposé de Maisons-Alfort, le nord-ouest de l'Ile de France est dépourvu de centre de soins, de même que la proche Picardie.

Mise en place : création de novo au coût élevé, dans 4 à 5 ans.

Le financement de la mise en place des centres de réhabilitation et d'élevage est présenté dans le chapitre IV – Partenariats.

II – Formation

Etudiants et stagiaires

A la rentrée 2018, les inscriptions d'étudiants à l'enseignement optionnel organisé au Cedaf ont été un peu moins nombreuses qu'en 2017 mais demeurent à un niveau élevé : 79 étudiants vétérinaires préparant le niveau 1 et 37 étudiants vétérinaires préparant le niveau 2. A ces

étudiants, il faut toujours ajouter une dizaine d'étudiants moniteurs qui participent à l'encadrement en clinique et poursuivent ainsi leur formation au-delà du niveau 2.

Les stagiaires (87) sont majoritairement des écovolontaires, recrutés surtout pour la période de plus haute activité, de mai à septembre. Les autres stagiaires sont des étudiants réalisant un stage conventionné partie intégrante de leur cursus d'ASV, de BTS gestion et protection de la nature ou de soigneur. Ces stagiaires ont une période de formation à leur arrivée ; si leur stage est assez long pour le permettre, ils travaillent sur les différents postes (mammifères, oiseaux, réhabilitation).

Bénévoles

La formation des bénévoles a été repensée afin de mieux les préparer au travail auprès des animaux et d'assurer une formation plus homogène. Elle débute maintenant par un TP de 3h sur les gestes de base à maîtriser et l'organisation du travail en salle. Il s'avère cependant qu'une majorité de bénévoles ne poursuit pas ce qui est dommageable car les besoins de main d'œuvre existent bien et les TP ont un coût.

III – Information, sensibilisation

Revues

La lettre d'actualités La Pie Bavarde a poursuivi sa parution mensuelle et a présenté des rubriques constantes : introduction sur une actualité forte, présentation d'une espèce animale, présentation d'un cas clinique, actualités sur manifestations et conférences. Plusieurs mois ont connu un retard de parution dû au trop-plein d'activités des personnes qui s'occupent de la revue.

Pics et Plumes a respecté sa parution semestrielle, hiver et été. Le numéro d'été a été exceptionnel à l'occasion des 25 ans du Cedaf, retraçant son histoire notamment à partir de témoignages à différentes époques.

Internet

Une seconde page Facebook a été créée (facebook.com/AssociationFauneAlfort/) pour rendre l'association plus visible et se démarquer du Cedaf dont l'image est associée à la fois à Faune Alfort mais aussi à l'école vétérinaire. De ce fait, la page Cedaf ne peut prendre position sur certains sujets afin de ne pas entrer en opposition avec l'école vétérinaire. La page de l'association veut mieux traiter aussi de la diversité des activités de l'association qui ne se limitent pas aux soins des animaux.

La page facebook.com/CEDAFFAUNEALFORT a continué à rendre principalement compte de l'activité de soins du Cedaf et est intervenue pour des appels à sauvetage d'animaux en détresse. Elle s'est avérée un relais toujours efficace lors d'appels à dons, notamment pour le financement participatif de l'automne avec ses plus de 10000 suiveurs.

Des comptes Twitter et Instagram ont été ouverts et fonctionnent de façon complémentaire de la page Facebook de l'association.

Le site de Faune Alfort (faune-alfort.org) qui n'a que 2 ans a été remanié en cours d'année pour en améliorer l'agrément.

Globalement, ces activités de communication prennent du temps. Elles ont pu être développées en particulier grâce à l'embauche d'une chargée de consultation (CDD de 6 mois) qui n'a malheureusement pu être gardée, faute de moyens financiers.

Participation à des manifestations

Faune Alfort a participé à des manifestations en moins grand nombre que prévu, plusieurs ne s'étant pas tenues. Elle a quand même été présente sur 12 manifestations liées à la nature ou à la protection animale ou aux modes de consommation :

- Wamiz run (25 mars) à Paris (collaboration : Arche des associations)
- Instants Nature (1^{er} mai) à St-Prix
- Journée du développement durable (2 juin) à Chennevières sur Marne

- Journées du Patrimoine (15 et 16 septembre) à l'ENV Alfort
- Festival Ville et Campagne (22 septembre) à St-Leu la Forêt
- Journée vegan (27 septembre) à l'UPEC Créteil
- Fête des animaux (3 octobre) à Paris
- Animal Expo (6 et 7 octobre) à Paris (collaboration : Arche des associations)
- Noël des bêtes (24 et 25 novembre) à Paris (Fondation Assistance aux Animaux)
- Fête des solidarités (1^{er} décembre) à Villeneuve St-Georges
- Fairplace vegan (1^{er} décembre) à Paris

Conférences et interventions pédagogiques

Trois conférences ont été proposées aux adhérents :

- Les batraciens en France (14 mars) par Françoise Serre-Collet.
- Les oiseaux migrateurs (23 mai) par Maxime Zucca
- Protection des chimpanzés, trafic d'animaux (18 septembre) par Jane Goodall Institute France

Nos adhérents bénéficient aussi des invitations de Faun'Alfort Junior (3 conférences, 1 sortie Nature).

Des sorties Nature ont été proposées aux adhérents les 13 mai (étang du Coq), 10 juin (forêt Notre Dame), 23 novembre (lac de Créteil).

Des relâchers d'animaux ont été organisés en présence de public les 15 juin, 27 juin et 28 août.

Une conférence-formation sur les gestes de 1ers secours aux animaux a été organisée pour l'association Nature et Société (23 novembre).

Les interventions en milieu scolaire (TAPs) ont eu lieu pendant le 1^{er} semestre à Chennevières sur Marne. C'est la dernière année, le temps périscolaire n'existant plus.

Les activités de soins ont fait l'objet de présentations à la Maison de la Suède, cité universitaire internationale (15 mai), au collège PV Couturier, Champigny sur Marne (18 mai), au collège Joliot-Curie, Fontenay ss Bois (22 juin), école ND du Sacré Cœur, Maisons-Alfort (2 juillet).

Articles et reportages

Plusieurs reportages ont été réalisés sur les activités du Cedaf :

- Le relâcher des hérissons (19 avril, Urba Paris)
- Comment soigner les animaux sauvages (26 avril, La Quotidienne de France 5)
- Le Cedaf (1^{er} juin, IDFM)
- Relâcher des renardeaux (27 juin, service audio-visuel du Val de Marne)
- En immersion au Cedaf et Vis ma vie de vétérinaire (23 juillet, Best Friends)
- Le hérisson au Cedaf (18 décembre, INA)

Des articles sont parus dans le magazine du Val de Marne en mars, sur le site Reporterre en octobre, dans le Parisien 94 et dans la Dépêche vétérinaire en novembre.

IV – Partenariats

Associations

Les grandes associations de protection animale ont été à nouveau sollicitées. Cette année, il leur a été demandé de poursuivre leur aide pour assurer les dépenses de fonctionnement mais aussi d'apporter une aide exceptionnelle pour l'investissement dans les 2 nouveaux centres.

Elles ont reconduit leur aide et souvent l'ont augmentée : Association Bourdon (20000€, dont 10000€ pour investissement), Fondation 30 Millions d'Amis (15000€ pour investissement), Fondation Assistance aux Animaux (15000€, dont 5000€ pour investissement), SPA (13000€), Fondation Brigitte Bardot (3000€ pour investissement).

Par ailleurs, Focused on Nature a accordé 5000€ (dont 2000€ pour investissement) et Les Néréides Loves Animals ont accordé 3000€ (dont 1500€ pour investissement).

La Fondation pour la Nature et l'Homme a soutenu un projet d'enclos pour hérissons à hauteur de 698€.

Le Jane Goodall Institute France a proposé un partenariat à Faune Alfort pour réaliser à l'école vétérinaire 3 conférences par an sur ses thèmes de prédilection : protection des espèces, éthologie. Il a alloué aussi 250€ issu des dons réalisés lors de la 1^{ère} conférence.

Le Syndicat des Vétérinaires de la Région Parisienne est devenu un partenaire essentiel pour nouer des relations avec la profession, à la fois pour la mise en place d'un réseau de vétérinaires prenant en charge la faune sauvage et pour amener les cliniques vétérinaires à collecter des micro-dons (cf. ci-dessous : société Heoh).

Sociétés

La plateforme Ulule a été sollicitée pour accueillir la campagne de financement participatif destiné à assurer les dépenses d'installations du centre de réhabilitation qui sont estimées à 90000€.

Réalisée sur les mois d'octobre et de novembre, l'opération a rapporté 29802€ (après règlement de la prestation de Ulule), auxquels s'ajoutent 1000€ de la MAIF, notre compagnie d'assurances, qui s'est jointe à l'opération.

Faune Alfort a continué à bénéficier d'un partenariat privilégié avec les enseignes qui la soutiennent depuis ses débuts : Nature et Découverte (opération Arrondi : 2256€ ; opération Coup de main 2017 : 2500€ versés en 2018). Animalis (aide pour frais d'alimentation exceptionnels : 2000€ reçus via l'Arche des associations).

La société Artémis Courtage accroît chaque année son aide qui s'élève à 3840€ en 2018.

La société Salesforce poursuit son mécénat d'entreprise en nous assurant l'appui technique nécessaire pour le développement de son programme de gestion mis gracieusement à disposition (adhérents, bénévoles, animaux).

Le moteur de recherches Lilo sur lequel notre association est référencée pour son action sur les juvéniles nous a reversé 2213€ obtenus grâce aux recherches des personnes qui l'ont adopté comme moteur.

L'accord avec la société Heoh, spécialisée dans le micro-don à partir des terminaux bancaires, a permis de collecter 1943 € sur 8 mois, grâce à 9 cliniques vétérinaires et 1 commerce. Ceci est inférieur aux prévisions et montre la difficulté de recruter des partenaires. Bien que la collecte de dons pour Faune Alfort ne leur coûte rien, il apparaît que les vétérinaires sont peu disponibles pour remplir le dossier nécessaire ; par ailleurs, la réactivité de Heoh est moindre qu'espérée.

Des dons en nature ont été obtenus grâce à des collectes réalisées sur le site Animal Webaction pour un équivalent de 2222€ et dans un magasin Truffaut pour un équivalent de 1180€.

Collectivités territoriales

Elles aident Faune Alfort financièrement et/ou par des réalisations bénéficiant aux animaux.

Le Val de Marne s'est engagé à accueillir le futur centre de réhabilitation sur le site des pépinières départementale de Mandres les Roses. Il aidera autant que possible à certaines dépenses d'aménagement (clôture, par exemple) et pour une aide technique lors des travaux.

Le Val d'Oise a accordé une subvention de 1000€.

La ville de Chennevières sur Marne s'est engagée à accueillir le futur centre d'élevage des juvéniles dans des locaux du fort de Champigny. Elle y assurera quelques travaux de rénovation auparavant. Elle a accordé par ailleurs une subvention de 1000€ pour participer aux dépenses de nourriture du centre d'élevage de martinets qui a fonctionné dans un de ses locaux cet été.

La ville de St-Prix nous a attribué 1000€ dans le cadre de la convention de partenariat de 5 ans signée en 2015. Elle commence à étudier avec Faune Alfort la mise en place d'un centre de soins sur l'un de ses terrains, projet cependant à moyen-long terme.

La ville de Paris a accordé une subvention de 3000€, soit 3 fois plus que l'année précédente. Notre propos mettant en avant la très forte activité du Cedaf dont le quart des animaux reçus viennent de Paris a pu jouer.

Partenariats scientifiques et technique

Les collaborations se sont poursuivies avec :

- la Ligue pour la Protection des Oiseaux : information et orientation des découvreurs, étude de la mise en place d'un réseau francilien de vétérinaires collaborant avec le Cedaf ;
- le Muséum National d'Histoire Naturelle : fourniture d'animaux morts à des fins de taxidermie ou d'études génétiques ;
- l'ANSES : collaboration sur des recherches en parasitologie.

Conclusion

Faune Alfort a connu en 2018 une année difficile par l'intensité de ses activités et la nécessité de préparer le développement de son offre de soins en 2019 et 2020.

L'augmentation des moyens, humains et matériels, alloués aux soins aux animaux en 2018 et l'investissement en 2019 dans les nouveaux centres a nécessité un très important effort de recherche de fonds de la part de l'équipe administrative. Si les résultats sont bons, il est cependant apparu que cette équipe était sous-dimensionnée par rapport aux besoins à venir.

Comme en 2017, les comptes se soldent par un déficit de fonctionnement, les fonds récoltés pour investir étant mis à part. Cette situation est préoccupante dans un contexte futur où 3 centres fonctionneront.

Les relations avec les partenaires sont heureusement très bonnes et le partenariat s'est encore diversifié.

L'activité d'information a été dynamique avec de nouveaux vecteurs de communication, elle contribue efficacement à l'amélioration de la notoriété de l'association et aide certainement à l'obtention de fonds.

Le président, JF Courreau